

Quelles mesures de prévention ?

D'une manière générale, il faut mettre en œuvre des mesures de prévention tout au long de la progression du médicament cytotoxique, de son arrivée à l'élimination des déchets. Dans cette démarche, **l'encadrement** doit impulser la réflexion, aider au développement de pistes de solution, promouvoir et accompagner la mise en œuvre de **mesures de prévention collectives et individuelles**.

La première mesure consiste à maintenir un environnement de travail propre, c'est-à-dire à **réduire et maîtriser la contamination des sols et des surfaces** : paillasse, plateaux de soins, bacs de stockage des préparations, poignées de portes de réfrigérateurs, poignées de portes, d'armoires et de tiroirs, téléphones, souris et claviers d'ordinateurs, équipements des chambres des patients (tablette, fauteuil, lit, téléphone, salle de bains), potences et pompes de chimiothérapie...

Une attention toute particulière sera portée à l'élimination des excréta du patient et au **traitement des déchets** de produits cytotoxiques : circuits identifiés, bacs et containers spécifiques...



PROTÉGEZ VOS MAINS !

Le port de gants est la mesure minimale à respecter lors de tout contact exposant. Utilisez des gants non poudrés en nitrile, néoprène ou latex avec manchettes longues recouvrant la surblouse. Ne les portez pas plus de 30 minutes ; retirez-les en évitant de vous contaminer et effectuez une hygiène des mains après le retrait des gants.

PROTÉGEZ VOTRE CORPS !

Portez une **surblouse antiprojection à manches longues et serrées** lors de l'administration et de la manipulation d'excréta ou d'objets souillés par les excréta des patients (draps, vêtements...). En cas de risque d'éclaboussure, portez un tablier imperméable sur la surblouse.

PROTÉGEZ VOTRE VISAGE !

Portez un **masque antiprojection** et des **lunettes de protection** lors de toutes les tâches impliquant un risque de projection.

SUR LE MÊME SUJET :

- *Administration*. AZ 818, INRS, 2018
- *Soins au patient et entretien de la chambre*. AZ 819, INRS, 2018
- *Décontamination en cas de déversement accidentel*. AZ 820, INRS, 2018
- *Médicaments cytotoxiques et soignants. Manipuler avec précaution*. AD 761, INRS, 2012

Vos interlocuteurs

Votre encadrement et votre hiérarchie sont vos interlocuteurs privilégiés.

De plus, pour toute question ou problème relatif à votre santé, en particulier si vous pensez qu'il est lié à votre exposition à des produits cytotoxiques, vous pouvez prendre contact avec votre médecin du travail ou votre service de santé au travail.

Les médicaments cytotoxiques présentent un risque pour tous les professionnels qui les manipulent. Des mesures de prévention collectives et individuelles doivent donc être prises pour réduire l'exposition des personnels à ces produits.

Ce document s'adresse en priorité aux infirmiers, aux aide-soignants et aux agents de service hospitalier qui, dans l'exercice de leurs fonctions, sont amenés à être en contact avec ces produits.

Si vous êtes pharmacien hospitalier ou préparateur, vous pouvez utilement vous reporter au site web de l'INRS www.inrs.fr. En effet, les problématiques spécifiques liées aux étapes de reconstitution et de préparation des médicaments cytotoxiques par les personnels affectés à ces tâches ne sont pas abordées dans ce dépliant.



Médicaments cytotoxiques et soignants

Manipuler avec précaution!



Les médicaments cytotoxiques : de quoi parle-t-on ?

Les médicaments cytotoxiques sont largement utilisés dans les services d'oncologie dans la **chimiothérapie** des cancers, mais aussi dans d'autres services comme la rhumatologie ou la dermatologie. Ils sont également administrés à domicile.

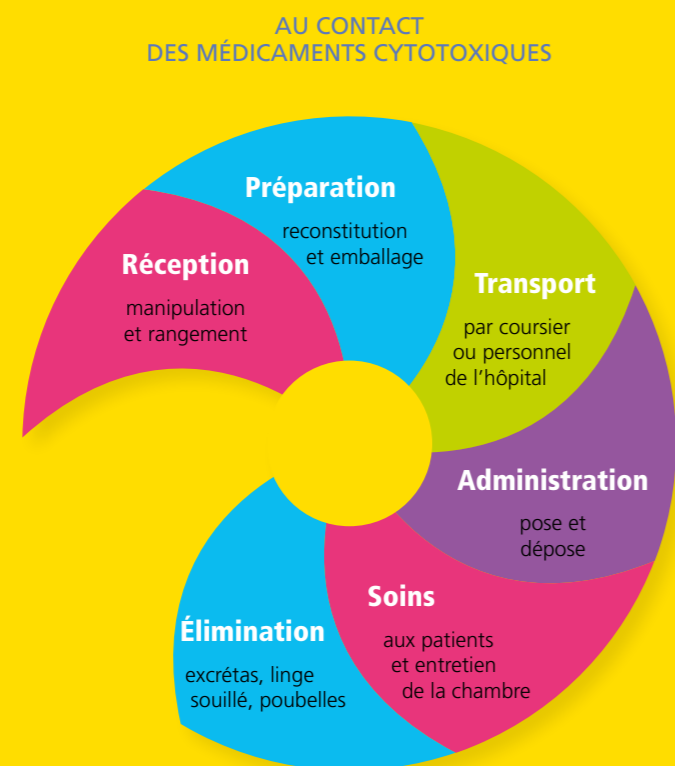
Ils interfèrent avec la synthèse de l'ADN et le métabolisme de la cellule cancéreuse pour conduire à sa mort. Leur mode d'action n'est pas sélectif, ils attaquent toutes les cellules, y compris celles qui sont saines. Et certains de ces médicaments peuvent avoir un effet mutagène, tératogène, cancérigène ou reprotoxique.

L'exposition professionnelle, que ce soit à l'hôpital ou à domicile, peut survenir lors de toutes les étapes de la mise en œuvre des médicaments cytotoxiques. Elle est caractérisée par la variété des substances en cause et doit être maîtrisée et maintenue au niveau le plus faible possible.



Femmes enceintes et allaitantes

Les femmes enceintes et allaitantes ne doivent pas être affectées à la reconstitution, à l'administration et à l'élimination des produits cytotoxiques. Une salariée enceinte doit donc avertir rapidement le cadre de santé et le médecin du travail.



Les sources d'exposition

Les préparations de chimiothérapie sont livrées sous forme de poches ou de seringues emballées. **La face externe de ces préparations et le suremballage peuvent être souillés, et donc sources potentielles de contamination.**

L'administration du traitement au patient, que ce soit au moment de la pose ou de la dépose, peut être l'occasion **d'une contamination par contact avec l'emballage ou le médicament lui-même.** Ceci vaut aussi pour la manipulation des formes orales du traitement.

Le patient est une source de contamination potentielle par le biais de ses excréta (sueur, urine, selles, vomissements) dans lesquels on retrouve le médicament inchangé ou sous forme de métabolites actifs. Il faut en tenir compte lors de tous les soins portés au patient : gestes médicaux, toilette, manipulation d'excréta, mais aussi changement de la literie ou nettoyage de la chambre. De la même manière, **le traitement du linge, de la literie et des poubelles nécessite une attention particulière.**

Transporter des préparations de chimiothérapie

Transporter des préparations, c'est être exposé à une éventuelle contamination par des produits cytotoxiques. Il est donc indispensable de porter des gants, de nettoyer l'intérieur et l'extérieur des glacières ou des bacs de transport, et d'effectuer une hygiène des mains à l'eau après une livraison.

Comment est-on contaminé ?

La principale source de contamination est le contact par **voie cutanée**.

La contamination peut également se faire par **voie respiratoire**, par l'inhalation d'aérosols liquides ou solides (micro-gouttelettes ou poussières de produits de chimiothérapie).

On peut aussi être contaminé par **voie digestive**, en portant à la bouche ses propres mains ou des objets souillés.



Éliminer la pollution chimique

En cas d'exposition à des produits cytotoxiques, donc à une pollution chimique, la première mesure à prendre est de laver. En ce qui concerne l'environnement, pensez à nettoyer tous les matériels et toutes les surfaces souillées pour éliminer les produits chimiques. De la même manière, se laver les mains à l'eau et au savon est le meilleur moyen d'éliminer les produits cytotoxiques auxquels vous pouvez avoir été exposé.

Prévoir l'incident

Chaque service dans lequel sont utilisés des médicaments cytotoxiques doit disposer d'une procédure et d'un kit de décontamination en cas de déversement accidentel. Tous les personnels travaillant dans le service doivent non seulement savoir où est ce kit, mais aussi ce qu'il contient et comment l'utiliser en situation d'urgence.

Quelles conséquences ?

Des réactions de type **irritations, réactions allergiques** peuvent être observées suite à une exposition à des quantités non négligeables de médicaments cytotoxiques.

Les études portant sur la **reprotoxicité** font apparaître une augmentation des troubles de la fertilité, du risque d'avortement spontané ou de malformations fœtales chez les femmes professionnellement exposées de manière répétée.